

**Séance du 06 avril 2023**

**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

Le six avril deux mille vingt-trois à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

**06-04-2023-07**

**Etaient présents** : Mmes ETCHART, BAZIARD, GRAUX, GUITTONNEAU, LOQUET, DAUBAS et ainsi que MM. CLAVÉ, CAMGRAND, LAPETRE, HILLOOU, LETARGUA, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, et SALEFRANQUE

Date de convocation le 06/04/2023

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Présents : 13  
Procurations : 1  
Votants : 14

**Secrétaire de séance élu** : M. SALEFRANQUE

**Avait donné pouvoir** : Mme CAZENAVE pouvoir à Mme GUITTONNEAU

**OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 (Comptes établis par le Maire)  
LOTISSEMENT DE LA VALLEE DE LA GEOULE**

Le Maire sort de la salle, Mme Etchart fait la présentation des comptes administratifs.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : LOTISSEMENT DE LA VALLEE DE LA GEOULE**

Le lotissement a vu la vente de deux terrains, quatre sont sous compromis et deux restent disponibles.  
Le compte administratif 2022 fait apparaître les résultats suivants :

	Dépenses de fonctionnement ou déficit	Recettes de fonctionnement ou excédent	Dépenses d'investissement ou déficit	Recettes d'investissement ou excédent
<b>Résultat reporté 2021</b>			- 397 841.55 €	
<b>Opérations de l'exercice</b>	- 95 474.09 €	95 474.09 €	- 14 144.52 €	81 329.57 €
<b>Totaux</b>	- 95 474.09 €	95 474.09 €	- 411 986.07 €	81 329.57 €
<b>Résultats de clôture</b>		0.00 €	- 330 656.50 €	

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **D'approuver le compte administratif 2022.**

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jacques CLAVÉ

Pascal SALEFRANQUE  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 14/04/2023  
Reçu en préfecture le 14/04/2023  
Publié le   
ID : 064-216403964-20230406-06\_04\_2023\_07-BF